



Association Canadienne des enseignantes et des enseignants retraités
Canadian Association of Retired Teachers

LES ENJEUX DES AÎNÉS AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2019



ENDOSSÉ PAR





INFORMATIONS AU SUJET DES ENJEUX CONCERNANT LES ÂÎNÉS

À tous les Membres et amis de l'ACER-CART,

L'ACER-CART s'est engagé à promouvoir la bonne santé et une retraite active et digne pour les enseignantes et les enseignants retraités et les aînés du Canada. Lors de notre AGA, de juin 2018, nous avons établi les priorités suivantes que nous désirons vous communiquer en vue des prochaines élections fédérales :

- Mobilisation pour la **Sécurité des revenus de pensions**.
- Appui à un **Régime canadien, national et compréhensif pour les médicaments**.
- Opposition à la **Privatisation des soins médicaux au Canada**.
- Réclamer une **Stratégie nationale pour les aînés : Vieillir en santé**.
- Appui à l'établissement d'un **Ministère fédéral pour les aînés**.

(L'Honorable Filomena Tassi a été nommée Ministre pour les aînés le 18 juillet 2018.)

Au printemps 2019, L'ACER-CART a collaboré avec huit autres organisations d'aînés sous l'égide de « Voix vibrantes » et est parvenue à un consensus sur les enjeux-clés en vue des prochaines élections fédérales. Nous sommes reconnaissants envers les enseignantes et les enseignants retraités de l'Ontario (ERO/RTO) ainsi qu'envers l'Association nationale des retraités du fédéral pour leur leadership durant l'élaboration de ce projet. D'autres groupes, tels la Fédération canadienne des retraités, la Coalition canadienne pour la santé CARP, les Associations des professeurs des collèges et universités du Canada, le Centre canadien pour la longévité et la Fédération nationale des retraités, y ont aussi participé. L'ACER-CART s'est appuyée sur leurs positions afin de renforcer les nôtres.

Nous espérons que vous trouverez ces informations utiles pour l'évaluation des positions des divers partis. Nous vous invitons à rencontrer les candidates et les candidats nommés par chaque parti afin d'attirer leur attention sur ces quatre enjeux vitaux pour les aînés, maintenant et à l'avenir. Chaque enjeu est proposé avec des faits et des questions afin de vous préparer à ces rencontres. Vous pouvez choisir un ou deux enjeux importants et les aborder lors de vos rencontres. Nous vous suggérons d'aborder les mêmes sujets avec les différents représentants de partis afin de pouvoir comparer leurs réponses.

« Nos actions d'aujourd'hui en faveur des aînés auront un effet sur tous les Canadiennes et les Canadiens à l'avenir, car ils seront des aînés un jour! »

Jean-Guy Souliere, Président de l'Association nationale des retraités du fédéral.

Bill Berryman
Président ACER-CART 2018-19



SÉCURISER LE REVENU DE RETRAITE

Message-clé

Les Canadiennes et les Canadiens méritent une retraite sûre, digne et garantie, avec un revenu suffisant.

Quel est l'enjeu ?

Une pension aux prestations définies est une forme de pensions que nous connaissons bien : employeurs et employés contribuent à un fonds de pension qui est conjointement investi. Les retraités reçoivent à leur retraite une somme spécifique pour le reste de leur vie, selon une formule qui tient compte du nombre d'années de service et du salaire gagné. Ce type de régime de pension est reconnu pour la sécurité du revenu de pension. Quatre-vingts % des revenus proviennent des investissements. Cela permet aux retraités de continuer à contribuer activement à l'économie locale, provinciale et nationale.

Au Canada, pour le secteur privé, la proportion d'individus couverts par ce type de pension continue à baisser passant de 70 % en 2005 à 42 % en 2015. Cela est arrivé malgré le fait que, s'il est bien géré, ce type de pension est le meilleur moyen afin de garantir un revenu de pension de retraite. Les régimes de pension à prestations définies sont les meilleurs, c'est prouvé!

De plus, les employés et les retraités ne devraient pas être abandonnés à leur sort si leur employeur fait faillite. Nous n'avons qu'à nous rappeler ce qui est arrivé récemment aux employés de Sears, pour réaliser que même ce type de pension n'est pas toujours garanti. En cas d'insolvabilité, il faudrait s'assurer que ces pensions soient bien protégées.

Avantages pour les Canadiennes et pour les Canadiens

Protéger les intérêts produits par un fonds de pension: cela signifie que, dès le début de leur retraite, aucun employeur, au public comme au privé, n'aura le droit de modifier la promesse de compensation à ses employés. Les employés doivent être assurés que leur avenir est garanti et que la promesse faite est en fait un salaire déferé qui sera aussi garanti, tel leur contrat de travail.

Protection des employés et retraités dans

les cas d'insolvabilité des entreprises. Il faut instaurer un régime d'assurance des pensions, financé par les intérêts générés par les régimes de pensions. Ceci signifie que les retraités auront une retraite sécurisée et n'auront pas à dépendre des bénéficiaires financés par les contribuables, tel le Supplément de revenu garanti.

Raffermir les Régimes aux prestations définies, ce qui devrait offrir le même revenu de retraite à un coût bien moindre que les régimes à cotisation définie. Les politiques et la législation devraient assurer la protection et l'expansion des régimes aux prestations définies. Prenons pour exemple l'administration et le coût des investissements du Régime de retraite des enseignants de Colombie-Britannique. Ils ne représentent que 0,34 % comparés au ratio moyen du coût d'administration des Fonds communs de placement canadiens qui se montaient à 2,35 % en 2018

Questions

- Quels sont les plans de votre parti en ce qui concerne la sécurité du revenu de retraite pour les retraités actuels et ceux de demain ?
- Pouvez-vous assurer aux employés et aux retraités qui bénéficient de régimes aux prestations définies que leurs pensions seront protégées contre une faillite des employeurs ?
- En 2016, le gouvernement fédéral a soumis le projet de loi C-27, une loi qui permettrait aux employeurs de presser leurs employés de renoncer à leurs pensions aux prestations définies. Êtes-vous en faveur de ce projet ?

Plus d'information

- Pour d'informations générales sur les pensions : Commission sur les investissements de l'Ontario
- <http://bit.ly/2vBUE4s>
- <http://bit.ly/2ZR165i>



Message-clé

Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens devraient avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin : un régime public, national, compréhensif, universel et transférable pour les médicaments pourrait réduire les coûts et promouvoir la bonne santé de la population.

Quel est l'enjeu ?

Le Canada est le seul pays ayant un régime de soins de santé universel qui n'inclut pas les médicaments. Nous payons des sommes astronomiques pour nos médicaments d'ordonnance. Vingt pour cent des Canadiens n'ont pas de protection adéquate pour l'achat de leurs médicaments. Un foyer sur quatre au Canada ne peut pas acheter ses ordonnances.

Un régime universel, public pour les médicaments pourrait aider les Canadiens à mieux gérer leur santé, mener à la réduction du coût des médicaments et permettre de suivre l'efficacité et la sécurité des médicaments. Cela permettrait aussi de réduire la pression financière sur les autres secteurs de la santé.

Avantages pour Canadiennes et les Canadiens

Les Canadiens pourraient économiser entre quatre et onze milliards de dollars avec un régime national pour les médicaments adopté conjointement par les provinces. Sans régime, le coût des médicaments a plus que triplé par rapport au PIB depuis 1985.

La disparité du coût des médicaments, la couverture par les assurances et la disponibilité des médicaments pourraient être éliminées. Aujourd'hui, le coût d'une ordonnance est couvert par près de 100 régimes publics et 100 000 régimes d'assurances privées. Beaucoup de Canadiens ne peuvent pas se permettre de prendre une assurance ni de payer leurs médicaments. Ils s'en privent, en subissent les conséquences sur leur santé, puis nécessitent des soins de santé aux frais des autres contribuables. Une hospitalisation sur six pourrait être évitée si les médicaments d'ordonnance étaient utilisés correctement.

Un régime pour les médicaments universel et public permettrait de mieux surveiller la prise de médicaments, justifier une couverture basée sur des faits et réduire la charge sur les autres secteurs de la santé.

Questions

- Votre parti est-il pour la mise en œuvre d'un régime pour les médicaments national, public, universel, accessible et compréhensif ?
- Votre parti prendra-t-il les moyens pour voir à ce que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux collaborent avec efficacité pour la mise en œuvre d'un régime public et universel pour les médicaments ?
- Votre parti prendra-t-il les moyens pour créer un formulaire basé sur des faits afin que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens puissent avoir accès aux médicaments dont ils ont besoin pour se garder en bonne santé ou même pour l'améliorer ?

Plus d'information

- Coalition canadienne pour la Santé : <http://bit.ly/2Wqae4>
- Conseil Consultatif pour la mise en œuvre d'un Régime national pour les Médicaments <http://bit.ly/2PJxa8>



OPPOSITION À LA PRIVATISATION DES SERVICES DE SANTÉ

Message-clé

L'accès aux soins médicaux ne devrait pas être dicté par les moyens financiers d'un individu. Notre Régime des soins de santé est basé sur les cinq principes énoncés dans la Loi canadienne sur la santé : administration publique, accessibilité universelle, comprehensive, couverture sans aucuns frais et valable dans toutes les provinces.

Quel est l'enjeu ?

Des cliniques privées fonctionnent à travers le pays, offrant des services de santé contre rémunération. Le gouvernement fédéral ne fait rien pour empêcher cette pratique. La Colombie-Britannique et le Québec ont déjà un bon nombre de ces cliniques, alors que d'autres provinces comme l'Alberta et la Nouvelle-Écosse les tolèrent dans une moindre proportion. En Ontario, un rapport de la Coalition pour la santé révèle que 130 cliniques privées fonctionnent dans cinq provinces et a soumis des preuves que 89 d'entre elles se font payer leurs services en contravention de la Loi. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux doivent collaborer afin d'assurer un système public solide. Celui-ci doit offrir à tous les Canadiennes et aux Canadiens des services de santé de qualité, ponctuels et sans égards de la capacité de payer des patients.

Avantages pour les Canadiennes et pour les Canadiens

Tous les Canadiens devraient également avoir accès à des services de santé de qualité. Dès que les services médicaux sont privatisés, on a un système de santé à deux vitesses. Les gens qui sont assez fortunés peuvent obtenir les services de santé qu'ils veulent ou nécessitent. Les personnes qui ne peuvent pas payer font la queue.

Si la **Loi canadienne sur la santé** est appliquée, avec de fortes amendes aux provinces qui autorisent les cliniques privées, le système sera renforcé et le financement pour tous les soins nécessaires sera payé par une source unique.

Si le Canada s'assure que toute la population a accès aux médecins et aux hôpitaux, les temps d'attente seront réduits et tout le monde sera bien servi. Il arrive souvent que des soins qui n'étaient que routine deviennent, avec le retard, des urgences et nécessitent des soins plus intensifs et bien plus onéreux. Et cela provoque encore plus de pressions sur le système.

Questions

- Appuiez-vous les articles de la Loi canadienne sur la Santé qui assure à tous les Canadiens l'accessibilité universelle et gratuite aux services de santé ?
- Votre gouvernement rendra-t-il obligatoire l'adhésion de toutes les provinces à la Loi avant de procéder au Transfert de Paiements ?
- Votre gouvernement s'engagera-t-il à empêcher les médecins et les hôpitaux d'y participer et d'être doublement payés par les patients et par les fonds publics ?

Plus d'information

- Revoir le financement public et les soins médicaux à but non lucratif – Association canadienne des infirmiers et infirmières <http://bit.ly/2UeDHXG>
- Le système des soins de santé du Canada: <http://bit.ly/2VdsvzK>



Message-clé

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour les aînés qui optimiserait les soins de santé, la sécurité financière, le logement à prix abordable et une inclusion sociale afin que les Canadiennes et les Canadiens puissent vieillir dans la dignité.

Quel est l'enjeu ?

Les aînés du Canada représentent la tranche de population qui augmente le plus rapidement. Les écarts dans les soins de santé et les politiques sociales établissent des barrières à l'indépendance des aînés ainsi qu'au rôle primordial qu'ils peuvent jouer dans des communautés. Ces enjeux doivent être pris en considération dans leur ensemble afin de parvenir aux résultats visés. Une stratégie nationale pour les aînés, bien coordonnée, avec un financement adéquat et des objectifs contrôlables permettra de satisfaire leurs besoins.

Avantages pour les Canadiennes et pour les Canadiens

Offrir les soins adéquats, au bon moment, au bon endroit, à toutes les étapes de la vie permet aux aînés de rester actifs et en santé aussi longtemps que possible. Les Canadiens vivent de plus en plus longtemps et notre système de santé doit s'adapter aux variations démographiques. Un financement stable est nécessaire afin d'offrir les aspects sociaux de la santé.

Offrir des soins communautaires ou à domicile ou tout près, de longue durée permet aux aînés de recevoir des soins dans un milieu confortable et rassurant. Pour le moment, les carences dans ce domaine forcent les aînés à rester plus longtemps que nécessaire dans des hôpitaux à un coût très élevé. Nous pourrions aboutir aux améliorations désirées si nous offrons des services aux patients à domicile, ou en transition de l'hôpital à la maison, ainsi qu'un personnel bien éduqué et entraîné ayant des conditions de travail sécuritaires.

En offrant les services de base et de gériatres, on assurera des soins de santé appropriés, réguliers et de qualité.

Beaucoup de Canadiens n'ont pas accès à un professionnel de la santé de première instance. Nous n'avons qu'un gériatre pour 15 000 adultes. Le Canada est bien mal préparé à voir aux besoins croissants en gériatrie. Cette carence de soins infirmiers actuelle crée un milieu de travail stressant et les infirmières et les infirmiers expérimentés sont trop souvent en épuisement professionnel. Les recrues possibles hésitent à s'y engager.

Plus de huit millions d'aidants naturels s'occupent d'un membre de sa famille ou d'un ami. On estime ceci à un coût de 25 milliards de dollars en travail non rémunéré. Ceci ne tient pas compte du coût financier personnel qu'ils assument ainsi que l'effet sur leur propre santé physique et mentale. Ces personnes ont besoin d'aide. Nous avons besoin de programmes de jour pour adultes ainsi que du temps de répit pour ces aidants naturels afin de bien vieillir à domicile.

Les aînés socialement connectés et qui ont une aide adéquate contribuent activement à la vie sociale. L'isolement social, la maltraitance des aînés, ainsi que le manque de stratégies en faveur de l'âge peuvent détériorer la qualité de vie de ces personnes. Ceci se manifeste sur le plan financier, celui de la santé et de la vie sociale ainsi que de leur capacité de contribuer à l'économie tant financière qu'humaine.

Questions

- Est-ce que votre parti appuiera, la mise en œuvre d'une Stratégie nationale pour les Aînés? S'occupera-t-il des infrastructures des soins de santé, des aidants naturels, des soins à domicile et de longues durées? Favorisera-t-il les communautés favorables aux personnes âgées?
- Votre parti établira-t-il des normes nationales pour les soins à domicile et de longues durées?



- Votre parti reconnaîtra-t-il et aidera-t-il les aidants naturels non payés et qui jouent un rôle vital dans notre système de soins de santé?
- Comment votre parti a-t-il l'intention d'appuyer les soins et les professionnels de la santé afin de mieux répondre aux besoins croissants en gériatrie au Canada?

Plus d'information

- Stratégie nationale pour les Aînés au Canada :
<http://nationalseniorsstrategy.ca/>
- L'Association Médicale canadienne:
<https://www.demandaplan.ca>

Mon Cahier de Bord Des Élections 2019

Ma circonscription:

Les candidates et les candidats:

Assemblées de comptés:

Mon bureau de vote:

Pour célébrer la Victoire:

Pour plus d'informations

Roger Régimbal
Directeur général
regimbal.roger@sympatico.ca



www.acer-cart.org

This brochure is also available in English.